**Repenser les politiques éducatives par l’intégration linguistique à l’école en Afrique**

Ndiémé Sow [ndieme.sow@univ-zig.sn](mailto:ndieme.sow@univ-zig.sn)

et

Pierre Frath, [pierre.frath@aliceadsl.fr](mailto:pierre.frath@aliceadsl.fr)

**Résumé**

Dans cet article, les auteurs considèrent qu’un enseignement bilingue français / langues africaines maternelles est peut-être le meilleur moyen de promouvoir un développement harmonieux de l’Afrique francophone. Il produira des générations de bilingues qui maîtriseront leurs langues à l’oral et à l’écrit ; le français continuerait de faciliter l’accès aux connaissances scientifiques et les langues et cultures africaines seraient sauvegardées et pourraient se développer.

Nous évoquons rapidement la situation actuelle et les difficultés qu’un tel projet entraînerait. Nous argumentons ensuite en faveur de la création d’un consortium d’universités africaines et étrangères, seules à même de produire les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d’un tel enseignement, à savoir l’étude et la description des langues africaines, la conception d’une didactique bilingue, la production des appareils linguistiques et pédagogiques nécessaires, et la mise en place d’une politique terminologique africaine.

**Mots-clés : politiques éducatives ; bi-plurilinguisme scolaire ; intégration linguistique**.

**Introduction**

Si le français est une nécessité pour le développement économique en Afrique, les langues africaines le sont aussi pour le maintien et l’essor des cultures africaines. Par conséquent, il faudrait concevoir des politiques linguistiques qui permettent d’enseigner le français et les langues africaines maternelles en même temps.

Des solutions concrètes et réalistes sont ici proposées à partir de l’analyse de recherches universitaires existantes, de l’expérience du terrain et d’une réflexion à partir de notre vécu sociolinguistique en tant que locuteurs natifs de langues patrimoniales peu écrites (le wolof et l’alsacien) ayant appris le français à l’école. Notre modèle pourrait permettre à l’Afrique de conserver ses rapports historiques avec la langue française tout en garantissant aux langues patrimoniales une implantation scolaire et leur développement.

Notre texte est prospectif. Il rappelle d’abord quelques repères historiques sur la question du bilinguisme scolaire en Afrique francophone (i) ; il explique ensuite pourquoi il est important de construire une éducation fondée sur l’intégration linguistique (ii) ; il montre enfin la nécessité de mettre en place une structure régionale pour organiser cet enseignement multilingue ; il pourrait s’agir d’un consortium d’universités chargé des questions de terminologie, de la production des appareils linguistiques et didactiques et de la formation des maîtres (iii).

1. **Quelques repères historiques**

En Afrique, l’enseignement se fait essentiellement dans les langues issues de la colonisation : anglais, français, portugais. Il y a diverses raisons à cela : héritage colonial, manque d’enseignants qualifiés et de ressources linguistiques et didactiques en langues africaines, désir de forger une unité nationale, crainte du séparatisme dans les frontières héritées de la colonisation, etc. Paradoxalement, le débat sur l’introduction des langues africaines dans le système éducatif en Afrique s’est ouvert pratiquement dès les indépendances, mais on constate que les programmes pour les langues africaines peinent encore à se mettre en place. Ils se résument le plus souvent à un enseignement culturel qui regroupe des élèves qui ne partagent pas forcément une autre langue que le français.

Beaucoup de programmes en faveur de l’introduction des langues africaines dans les systèmes éducatifs ont été initiés. C’est le cas avec PALME, ARED, UNESCO-BIE[[1]](#footnote-1), etc. qui ont tenté de prendre en charge cette lancinante question du bilinguisme scolaire. Les années 2000 ont vu la mise en place du programme *ELAN-Afrique* dans huit pays africains francophones sous l’égide de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). *ELAN* visait à mettre en place un enseignement bilingue français / langues africaines dès l’école primaire. Ce programme a été très bien conçu au niveau didactique et il a bien réussi dans les écoles où il a été mis en place, à la satisfaction générale. Les élèves ont acquis une compétence écrite dans leurs langues maternelles, ce qui les a aidés dans leur apprentissage du français. Cependant, *ELAN* est en perte de vitesse depuis quelques années essentiellement parce que les états africains n’ont pas bien joué leur rôle. Ils n’ont par exemple pris en charge, ni la formation des maîtres, ni la production des appareils didactiques et linguistiques nécessaires, ni la question de la motivation des enseignants bilingues, ni la formation continue des maîtres. Une autre raison est que le français est souvent vilipendé par des mouvements activistes populaires ou par les élites, elles-mêmes francophones, dans des surenchères nationalistes (paradoxalement exprimées en français) qui ne profitent pas souvent aux langues africaines. Il règne ainsi une confusion assez schizophrénique sur la question des langues en Afrique.

Le français, langue coloniale devenue langue africaine, est la langue de travail, d’instruction et d’acquisition des savoirs scientifiques. Il évolue à côté des langues africaines, langues de communication et véhicule des cultures africaines. La frontière n’est pas étanche entre les deux, si bien que le *code-switching* est devenu une nouvelle norme qui s’affiche dans la matérialité des contacts quotidiens.

1. **Intérêt d’une éducation fondée sur l’intégration linguistique**

Nous considérons que « si on veut former des citoyens du monde, capables de s’ouvrir vers l’universalité de la connaissance » (Sow et al., 2020 : 69), il faudrait repenser le système éducatif en Afrique en gardant le français et en revalorisant les langues africaines. C’est de cette manière que l’Afrique pourrait conserver son héritage francophone historique et développer en même temps ses langues patrimoniales, gages du maintien des cultures et des savoirs africains.

Les expériences menées à Kinshasa (Séné-Mongaba, 2019), à Ziguinchor (Sow et Frath, 2021) et à Abidjan (Sasongo, 2017) sont assez éloquentes pour laisser transparaître les avantages d’un enseignement bi-plurilingue. Beaucoup de facteurs militent en faveur d’un bilinguisme scolaire et nombreux sont les avantages, mais nous n’en citons ici que quelques-uns :

* Les gains cognitifs : l’élève est formé de manière à acquérir des connaissances dans différentes langues. Son univers de raisonnement s’élargit ainsi à d’autres cultures et à des savoirs diversifiés.
* La sécurité linguistique : une formation en langue africaine est sécurisante pour l’enfant et lui permet par la suite de mieux apprendre le français (cf. par exemple Sene-Mongaba 2019).
* La sauvegarde et le développement des langues locales : une telle politique permettra peut-être aux langues africaines d’échapper au sort de langues européennes comme l’alsacien ou l’occitan, qui ne sont quasiment plus pratiquées aujourd’hui.
* L’ouverture à l’universel[[2]](#footnote-2) : à quoi serviraient des connaissances si elles ne sont pas réutilisables dans des contextes différents de ceux de leur acquisition ? Le fait pour un élève d’apprendre à la fois en français et en wolof garantit une meilleure circulation des savoirs. Cela permet non seulement une communication facile avec les autres francophones, mais encourage aussi le développement de doubles cultures. Tout cela facilitera le « dialogue des cultures », le « rendez-vous du donner et du recevoir » et « la civilisation de l’universel », comme le disait Léopold Sédar Senghor.[[3]](#footnote-3)

Les français populaires qui se développent surtout chez les jeunes en milieu urbain pourraient être mis à profit. Pour cela, on pourrait développer des recherches relatives aux particularités lexico-sémantiques des français africains et se servir de ces analyses pour consolider leur vitalité et faciliter l’accès des élèves au français standard. Il faudra aussi introduire la littérature écrite en langues africaines parce que la lecture permet de maîtriser la langue à l’écrit. Il pourrait s’agir de textes écrits pour les enfants et les jeunes qui soient ancrés dans la littérature orale, ou alors des traductions adaptées à la jeunesse de grands auteurs internationaux. Étudier le roman *Doomi golo* de Boubacar Boris Diop, permettrait par exemple aux jeunes sénégalais de mieux appréhender « les maux de l’Afrique et la nécessité de donner aux langues africaines leur place en politique, dans l’administration, l’éducation et l’expression littéraire »[[4]](#footnote-4).

1. **Pourquoi un consortium d’universités ?**

Il est clair que tous ces développements vont nécessiter la mise en place d’une structure interrégionale qui puisse concerner tous les pays francophones. Elle ne pourra pas être confiée aux gouvernements des différents états parce que sa pérennité risquerait d’être compromise à chaque changement politique. En outre, les conflits et les manipulations internes fréquentes dans les organismes d’état pourraient nuire à la pérennité des programmes.

Par conséquent, nous pensons qu’il faudrait confier ces tâches à un consortium d’universités francophones et/ou francophiles (africaines et étrangères). Un tel consortium serait beaucoup plus résilient qu’un organisme d’état parce qu’en cas de défaillance de l’une ou de l’autre université, il resterait toutes les autres en attendant que sa situation s’améliore. Ce consortium devrait s’occuper des questions de langue, de terminologie, de didactique bilingue et de formation des maîtres, qui relèvent toutes de la compétence traditionnelle des universités. Elles constituent les structures les mieux indiquées pour garantir la pérennité d’un enseignement bi-plurilingue en Afrique. Cela donnerait un sens et une visibilité internationale aux universités africaines et pourrait susciter l’intérêt d’universités étrangères, même dans des pays non-francophones, par exemple les États-Unis ou la Roumanie, qui pourrait finalement déboucher sur des aides matérielles et/ou humaines.

Voici une liste non exhaustive de domaines de recherche-action.

* La didactique français / langue africaines : il s’agit de concevoir une pédagogie bi-plurilingue et de produire les appareils linguistiques et didactiques nécessaires.
* La création et la mise à disposition de bases de données terminologiques : il s’agit de recueillir les terminologies des différentes langues, d’abord scolaires, puis néologiques dans un souci d’harmonisation.
* La formation des maîtres : il va falloir former les enseignants à une didactique bilingue, étant entendu que tant que le bi-plurilinguisme ne sera pas installé dans les écoles, ils pourront enseigner dans le système monolingue français classique. Une fois que le nombre d’enseignants formés sera suffisant, la généralisation du système bilingue pourra être effective en Afrique francophone. La bi-compétence français / langues africaines permettra ainsi à chaque enseignant de pratiquer les deux langues en fonction des besoins en toutes situations d’enseignement-apprentissage.

**Conclusion**

Nous avons abordé ici, en plus du pourquoi, la question du comment mettre en œuvre un enseignement bi-plurilingue français/langues africaines maternelles. Nous sommes partis d’une analyse des différents programmes développés dans ce sens (notamment *ELAN*) pour aboutir à la conclusion que seul un consortium d’universités pourrait prendre en charge cette problématique de manière efficace. Elles auront pour principales tâches de créer des appareils linguistiques et didactiques permettant de surmonter les obstacles liés à la formation des maîtres, à la production de manuels scolaires adaptés et à l’harmonisation des terminologies utilisées.

**Références bibliographiques**

Diop Cheikh M. S., Ndiaye Ibrahima M. et Sow Ndiémé**,** 2020 **«**La situation du français au Sénégal : histoire, évolution et perspectives didactiques ». In *Interculturel*, N° 26, Lecce (Italie), p. 53-74.

Frath Pierre, 2018, « Alphabétiser les Africains dans leurs langues maternelles. Comment faire ? », *Écoles et politiques linguistiques en contexte africain,* Revue DELLA-Afrique N°1, Koffi Ganyo Agbefle & Karen Ferreira-Meyers (dir), Paris, Observatoire Européen du Plurilinguisme, Collection Plurilinguisme.

Frath Pierre et Sow Ndiémé, 2021 *«*La question de la terminologie dans l’enseignement des langues africaines », Jean-Philippe Zouogbo (dir), *Linguistique pour le Développement. Modèles épistémologiques, enjeux et perspectives*. Paris, Editions des Archives contemporaines, Collection Interculturel (à paraître).

Jóob Bubakar Bóris, *Doomi golo,* 2012, Dakar, Éditions Papyrus, 283 pages.

Sene-Mongaba Bienvenu, 2019, « Enseignement en lingala par la didactique des leçons intégrées : pratiques, outils et méthodes développés dans les institutions privées », in *Méthodes pratiques d’enseignement des langues africaines : identification, analyses et perspectives,* OEP, Paris.

Silué Jacques Sassongo et Yeo Oumar Kanabein, 2017, « Les défis à l’intégration des langues locales dans les systèmes éducatifs formels ouest-africains : le cas de la Côte d’Ivoire », *Baobab*, <http://www.revuebaobab.org>

Projet ELAN-Afrique : Voir :

<http://www.elan-afrique.org/sites/default/files/fichiers_attaches/synthesecren-web.pdf>

1. **PALME** = Partenariat pour l’Amélioration de la Lecture et des Mathématiques à l’Élémentaire ;

   **ARED =** Associates in Research for Education and Development ;

   **BIE** = Bureau International d’Éducation de l’UNESCO. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf. une classification gnoséologique des langues dans Frath 2018. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. Léopold S. Senghor, 1993, *Liberté 5* : *Le Dialogue des cultures.* Paris, Seuil. [↑](#footnote-ref-3)
4. Extrait de la 4ème de couverture de *Doomi golo*, roman de l’écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop traduit en français par l’auteur sous le titre *Les petits de la guenon.* [↑](#footnote-ref-4)